

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 8 juin 1984

La séance est ouverte à 11 heures.

● (1105)

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'INDE—ON SOUHAITE LE RÉTABLISSEMENT DE LA PAIX

M. David Kilgour (Edmonton-Strathcona): Monsieur le Président, tous les députés sont au courant du carnage récent en Inde, qu'ils l'aient appris par les journaux ou la télévision. Des centaines de personnes ont été tuées et environ 11,000 autres se sont réfugiées dans la petite ville d'Ambala ces jours derniers pour échapper à la violence.

Ma circonscription renferme beaucoup de Canadiens d'origine indienne, y compris environ 2,000 du Pendjab. Bien sûr, les électeurs de croyances sikh et indienne du Pendjab et d'ailleurs s'inquiètent vivement de la sécurité et du bien-être de parents innocents en Inde. Je suis certain que beaucoup de députés pourraient en dire autant.

La forte majorité des Sikhs au Canada et en Inde, où ils ont contribué généreusement à l'épanouissement de leurs concitoyens, s'est opposée à toutes formes de terrorisme. Patriotes respectueux des lois, ils sont reconnus dans le monde entier pour leur tempérament paisible et pacifique. Ce sont des gens qui ont des principes, une excellente réputation et des convictions religieuses très profondes. Je prie le Ciel que les effusions de sang et les actes de violence cessent dans cette démocratie la plus peuplée du monde. Tous les Canadiens qui pensent vont suivre la tournure des événements d'ici quelques jours ou quelques semaines et tous les députés doivent souhaiter que la paix et le bon sens reviendront en permanence au Pendjab.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE CHÔMAGE CHEZ LES JEUNES—ON CENSURE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Monsieur le Président, nous tous à la Chambre nous souvenons qu'en 1977 le premier ministre (M. Trudeau) a dit aux jeunes chômeurs du Canada que leur sort ne lui fendait pas le cœur. Dans le même discours devant des étudiants de l'Université de Toronto, il a dit que s'ils étaient malheureux au Canada, ils pouvaient toujours aller ailleurs.

Hier, à la Chambre, le premier ministre suppléant (M. Pepin) a dit aux jeunes Canadiens que s'ils ne trouvaient pas d'emploi, c'était peut-être parce qu'ils étaient paresseux. Ces propos du premier ministre suppléant sont aussi honteux que ceux tenus antérieurement par le premier ministre.

Le parti conservateur et moi sommes convaincus que le cœur de la plupart des députés saigne pour nos jeunes qui ne trouvent pas d'emplois. Nous voulons que les jeunes et les diplômés universitaires restent au Canada et participent à notre économie. Nous ne pensons pas que le problème vienne du fait que les jeunes sont paresseux.

Dans ma province, l'Alberta, il y a quatre ans, quand le gouvernement a été élu, le taux de chômage était de 3.5 p. 100. A cause des politiques et des programmes gouvernementaux, le taux est aujourd'hui de 12 p. 100. Voilà où est le problème. C'est une question non pas de paresse mais bien de politiques gouvernementales.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LA BAISSÉ DU TAUX DE CHÔMAGE AU MANITOBA

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, les chiffres sur le chômage publiés ce matin révèlent une hausse désaisonnalisée du nombre des chômeurs d'un bout à l'autre du Canada. Toutefois, sous le gouvernement néo-démocrate de Howard Pawley, le Manitoba a le taux le plus faible de chômage au Canada.

Il n'en a pas toujours été ainsi dans cette province, mais ce qu'on y observe actuellement prouve qu'un gouvernement efficace peut remédier au chômage au Canada.

● (1110)

Permettez-moi de vous citer des chiffres, monsieur le Président. A la même date l'an dernier, le Manitoba comptait 51,000 chômeurs. Il y a un an ce chiffre était ramené à 43,000 et, en mai dernier, il n'était plus que de 39,000. Au Manitoba, le taux non désaisonnalisé du chômage a été réduit de 9.9 à 7.5 p. 100, tandis que le taux désaisonnalisé passait de 10 à 7.8 p. 100.

Le Nouveau parti démocratique a créé plus de 17,000 emplois. La plupart des emplois répondent à de véritables besoins communautaires dans les domaines des loisirs et de l'enseignement et sur le plan des infrastructures nécessaires. On a ainsi créé des emplois à court terme et aménagé des installations permanentes pour les Manitobains. Le gouvernement a également étudié la possibilité de créer des emplois à long